

16/17



▼
RAPPORT
D'ACTIVITÉ



FNOGEC



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ORGANISMES DE GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



**“ Nous sommes convaincus
que c’est en associant
nos expertises que nous
assurerons, ensemble, l’avenir
de nos établissements.”**

Michel Quesnot,
président de la Fnogec

01	INTRODUCTION - P5
02	PERSPECTIVE - P6 (par Michel Quesnot, président de la Fnogec)
03	TEMPS FORTS DE L'ANNÉE ET ACTIVITÉS STRATÉGIQUES - P11
04	ORGANISATION TERRITORIALE - P25
05	CHIFFRES-CLÉS - P26
06	REMERCIEMENTS - P28 (par Sylvie Picard, vice-présidente de la Fnogec)
07	PROJECTIONS - P30 (par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fnogec)
08	ANNEXE - P32 Petit glossaire d'aide au décodage

Notre engagement :

contribuer au réenchantement de l'école
à tous les niveaux de notre organisation.

1. REPRÉSENTER

Par le biais de ses structures territoriales (Udogec et Urogec), la Fnogec représente l'ensemble des Ogec auprès des différentes instances de l'Enseignement catholique et des structures qui y sont liées. Pour toutes les questions de droit social, la fédération les représente dorénavant dans le cadre de la logique de branche professionnelle incarnée par la CEPNL. D'autre part, la Fnogec porte pour l'Enseignement catholique l'agrément national de Service civique.

Au cœur de ce maillage territorial, les Udogec et les Urogec sont les garantes d'une représentation institutionnelle vis-à-vis des Ogec qu'elles accompagnent.

2. ACCOMPAGNER

La Fnogec fédère les Udogec et les Urogec qui elles-mêmes fédèrent les Ogec dont elles ont la responsabilité. Ce fonctionnement associatif en cascade d'adhésion développe une culture de l'efficacité et trouve sa légitimité dans l'accompagnement collaboratif et la formation, avec la mise à disposition de compétences et d'expertises qui assurent aux établissements scolaires une gestion pérenne.

3. ANIMER

Cette dynamique associative doit se traduire en moments forts : il est impossible de faire vivre un réseau sans le rassembler ou le connecter. Il est donc primordial de créer des événements fédérateurs, de renforcer les liens qui nous unissent et de mettre en place des projets collaboratifs. Notre réseau associatif se compose à la fois de bénévoles et de salariés : si cette mixité nous enrichit, elle ne saurait exister sans une animation territoriale dynamique.





L'interview de Michel Quesnot
Président de la Fnogec

□ **LE RÉSEAU DES OGEC ÉVOLUE RAPIDEMENT CES DERNIÈRES ANNÉES. COMMENT DÉCRIRE AUJOURD'HUI SON PROFIL ?**

Il évolue oui, mais pas encore assez rapidement. Compte tenu de ce qu'il se passe actuellement, c'est le modèle économique qu'il faut réinventer. Aujourd'hui, les établissements signent un contrat avec l'État qui leur permet d'obtenir des financements, tout en conservant leur caractère propre : c'est un modèle qui fait l'originalité de la France et de son système d'enseignement. Le problème aujourd'hui est beaucoup plus large que celui des contrats aidés qui s'est posé à la rentrée et qui n'en représente qu'un symptôme. Le problème vient du fait que les financements publics ne sont pas à la hauteur de ce qui est légalement prévu et qu'ils sont insuffisants pour poursuivre notre mission. Nous avons eu recours à des contrats aidés parce que nous n'avions pas les moyens de payer de vrais salariés. C'est indigne ! Le réseau des Ogec doit fondamentalement changer parce que les petits établissements ne pourront plus vivre sans les subsides des plus gros établissements et leur autonomie -principe même du fonctionnement de l'Enseignement catholique-, n'existera alors plus. Si 5 100 Ogec étaient financés par 2000 gros et moyens établissements, dont une partie connaît aussi des difficultés financières, il faudrait s'interroger sur la pérennité du système. Il faut que la mutualisation ne soit pas financière mais opérationnelle et qu'elle génère des outils qui permettent d'alléger la tâche des chefs d'établissement en développant, par exemple, des organismes administratifs : je suis convaincu que notre avenir est là.



□ **VOUS APPELEZ LE RÉSEAU À ÊTRE PLUS PROFESSIONNEL ET STRUCTURÉ. COMMENT LA FNOGEC S'INSÈRE-T-ELLE DANS CE MOUVEMENT ?**

La Fnogec est une fédération dont les administrateurs sont élus en cascade depuis l'Ogec, support juridique de l'établissement et signataire de son contrat. Nous existons pour encourager, inciter et faciliter mais pas pour donner des instructions. Il existe aujourd'hui une multitude de lois qui régulent tous les domaines d'activité et notamment les domaines liés à la gestion économique et sociale des écoles : nous devons donc être exemplaires. Nous n'avons alors plus le choix : nous devons être très professionnels parce que le monde va vite. Si nous ne suivons pas la cadence, nous le paierons en retour en termes d'argent, d'activité et de réputation. Il est fini le temps où la sœur économe gérait son budget avec des enveloppes rangées dans une boîte à chaussures. Nous scolarisons plus de deux millions d'élèves qui nous imposent de tenir une gestion agile, moderne et structurée.

25^{ème}

branche professionnelle française

☐ QUELS ONT ÉTÉ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE POUR LA FNOGEC ?

On peut commencer par les Journées Nationales qui ont représenté un événement important dans la vie de notre réseau et qui ont été couronnées par un beau succès.

Ensuite, la réussite de la création de la CEPNL et le fait qu'elle ait été reconnue par les pouvoirs publics nous permettent, en son sein, d'être aujourd'hui la 25^{ème} branche professionnelle française. Cette représentativité crée pour nous des opportunités et des obligations, et, à la fois, nous démarque : nous qui avons une image « catho » axée sur le primaire et le secondaire, nous offrons dorénavant un enseignement plus ouvert, conduit par des valeurs catholiques, qui couvre tous les niveaux : de la maternelle aux très hautes études supérieures.

Enfin, il faut citer la suppression des contrats aidés et l'évolution du statut des chefs d'établissement. De la même façon que nous n'avons pas le choix que celui d'être professionnels, nous n'avons plus le choix de ne pas traiter ces sujets.

02 PERSPECTIVES

☐ LA TRANSFORMATION DE LA FNOGEC EN UNE FÉDÉRATION ENCORE PLUS DIGITALE, EFFICACE, FÉDÉRATRICE ET COLLABORATIVE SIGNIFIE-T-ELLE LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU MODE DE GESTION POUR NOS ÉCOLES ?

Oui ! Nous n'avons plus le choix d'anticiper les changements. On voit bien à quelle vitesse évolue le monde aujourd'hui, d'ailleurs cela nous paraît presque être une routine le fait que tout soit remis en question en permanence. La Fnogec ne peut pas rester en dehors de ce mouvement-là. Avoir un circuit d'information qui passe par du papier et un Arc boutant qui est périmé la plupart du temps avant d'être lu, ce n'est plus possible. Il faut pouvoir réagir en temps réel ! La mise en place des webinars est une solution qui répond très



pertinemment à cette problématique. Si le numérique ne remplace pas les anciens circuits, il les complète et permet de fluidifier notre gestion ou de gérer très rapidement une situation de crise. Il faut privilégier des circuits d'information courts.

Il va incontestablement falloir passer au « tout numérique » mais il faut savoir qu'il existe des enjeux. L'informatique de gestion en est un et il faut éviter toute situation monopolistique en la matière qui pourrait, à terme, se révéler être très coûteuse pour les établissements. Une question politique que l'on doit se poser est de savoir si l'informatique de gestion doit être confiée à un fournisseur identifié sans qu'il soit réellement maîtrisé par nous. C'est pour cette raison que nous avons réalisé un audit sur une autre solution informatique développée au sein du réseau des Ogec et qui fait donc partie de la fédération.

En parallèle, pour couvrir les autres besoins numériques liés à nos domaines d'expertise et pour accompagner la transformation digitale du réseau, la

Fnogec a développé, en lien avec le Collège employeur (pour la partie sociale), des applications numériques qu'elle met gratuitement à la disposition des établissements et qu'elle fait régulièrement évoluer pour les adapter à leurs attentes. Ces outils permettent également de mettre en place un pilotage territorial et surtout une politique RH qui ne peut être que sous le contrôle de la fédération.

☐ VOTRE MANDAT DE PRÉSIDENT DE LA FNOGEC PRENDRA FIN EN DÉCEMBRE 2017. QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE VOS 7 ANNÉES DE PRÉSIDENT ?

Au-delà de faire un bilan, je peux essayer de dire ce que j'ai essayé de faire. J'ai essayé de professionnaliser la Fnogec, et, par ricochet, l'ensemble du réseau, parce qu'il faut d'abord savoir balayer devant sa porte. J'ai également essayé de rétablir un climat de confiance et de collaboration avec nos partenaires, et en particulier avec le Sgec et les chefs d'établissement, pour que plus jamais ne se reproduisent les débordements qui ont eu lieu dans le passé. J'ai enfin essayé de bien faire comprendre ce qu'est la Fnogec, à savoir une référence technique dont la chance est de pouvoir

02 PERSPECTIVES

s'appuyer sur des expertises apportées par ses bénévoles travaillant ou ayant travaillé dans la société civile, et non un organe politico-politicien.

Ensuite, avec le Collège employeur, nous avons mis en place des réunions plus nombreuses et plus régulières qui nous permettent de traiter les sujets techniques de façon fluide et continue. Le temps étant devenu un facteur clé de réussite, si nous souhaitons avancer aussi vite que le monde évolue, nous devons gérer les dossiers en temps réel. D'autre part, au-delà du Collège employeur, nous avons cherché à associer les chefs d'établissement à d'autres sujets liés à la responsabilité statutaire de la Fnogec, de manière à montrer l'exemple, au niveau national, d'une bonne collaboration telle qu'elle devrait exister partout ailleurs dans nos territoires.



☐ **QUELLES ONT ÉTÉ LES DIFFICULTÉS AUXQUELLES VOUS AVEZ DÛ FAIRE FACE ?**

La principale difficulté a été de me retrouver confronté à une défiance, caractéristique d'une spécificité bien française qui est de ne pas chercher à construire mais à critiquer. Même si je sais pourquoi et au nom de quoi nous agissons, j'ai un peu eu la même déception que tous ceux qui mettent le pied dans un organisme d'Église en pensant que les relations y sont meilleures qu'ailleurs. Mais nous restons des hommes...

☐ **QUELS SONT LES DÉFIS À RELEVER EN 2018 ? ET PLUS GÉNÉRALEMENT, QUELS SERONT LES DÉFIS QUE VOTRE SUCCESSEUR DEVRA RELEVER DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?**

Le numérique !
Ensuite, il faut continuer nos démarches de professionnalisation et de mutualisation de nos moyens qui représentent des voies importantes pour transformer notre modèle économique.

Et le défi des défis, c'est de faire face aux baisses des ressources et à l'augmentation des dépenses : mon successeur aura de quoi être bien occupé !

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses réalisations et par l'aboutissement de diverses négociations au sein des six pôles d'expertise de la Fnogec.

Chaque projet a été mené avec une même volonté pour continuer à faire vivre l'Enseignement catholique et assurer son bon fonctionnement : celle d'adapter sans cesse nos compétences aux besoins des établissements et à ceux du réseau.

La fédération a représenté, animé et accompagné ses établissements scolaires dans le but d'offrir un environnement de qualité aux deux millions d'élèves dont les parents ont fait le choix d'une école qui affirme son identité et son appartenance ecclésiale, conditions incontournables pour mener un dialogue authentique.

SEPT
16OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE
ET SOCIALOCT
16SERVICE
CIVIQUE :
CAMPAGNE
2016-17NOV
16DÉPÔT DU
DOSSIER DE
REPRÉSENTATIVITÉ
DE LA CEPNL

Publication de l'Observatoire économique et social Indices 2014-15. Mis en place à partir des données comptables et extracomptables remontées par les Ogec, cet observatoire permet d'obtenir une image économique fidèle du secteur de l'Enseignement catholique dans son ensemble ainsi qu'une analyse pertinente des évolutions de la branche. Le nouvel Observatoire sur les données 2015-16 est accessible aux abonnés à l'Arc boutant (No.573) ou à ceux qui ont un code d'accès au site de la Fnogec.

La Fnogec a signé 310 contrats de mission de Service civique, dont pour la 1ère fois, une mission de volontariat de réciprocité. Ce dispositif permet à des jeunes résidant dans des pays hors Espace Economique Européen, et grâce à des partenariats entre pays, d'effectuer une mission de Service civique sur le territoire français. En partenariat avec l'ONG Sharana en Inde et France Volontaires en France, Pranjali Tiwari, originaire de Pondichéry, a pu effectuer une mission de 8 mois dans le lycée agricole Rochefeuille situé à Mayenne. [Rendez-vous sur la chaîne YouTube de notre partenaire France volontaires pour retrouver le témoignage de Pranjali Tiwari :](#) 

Les lois successives ont donné de plus en plus d'importance à la négociation d'entreprise et à la négociation de branche. Effet immédiat : seules les organisations légitimes - donc représentatives - sont autorisées à signer et ce, que ce soit du côté syndical ou du côté patronal.

Et la représentativité, cela se prouve soit par l'élection soit par l'adhésion. Avec le regroupement des 9 conventions collectives de l'enseignement privé, seule une confédération pouvait engager l'ensemble des établissements de la maternelle au doctorat. La Confédération de l'Enseignement Privé Non Lucratif (CEPNL) a été créée en décembre 2015, condition sine qua non pour pouvoir déposer en son nom le dossier de représentativité en novembre 2016.

Dans le cadre du dossier, il a fallu faire la preuve du nombre d'Ogec

adhérents. Ce fut la première fois que nous nous sommes comptés. Bien entendu, il y a eu quelques difficultés de remontées. Quantitatives d'abord, certaines régions ne nous ont pas remonté leurs adhérents ; il faudra corriger cela pour les années à venir et les prochaines mesures. Qualitatives également : le nombre d'ETP est toujours difficile à obtenir. Au final, les commissaires aux comptes de la Fnogec et de la CEPNL ont validé 4420 adhésions d'Ogec pour 79 217 salariés. La CEPNL, quant à elle, représente 4448 établissements et 89 822 salariés. L'arrêté de représentativité de la CEPNL du 26 juillet 2017 a été publié au JO le 12 août 2017.

À partir de cette date, la CEPNL est la seule à pouvoir signer des accords collectifs dans l'Enseignement Privé Non Lucratif. De ce fait, les premières communications et les explications sur la signature d'accords (par exemple les classifications et le *RAPPORT NAO) ont été «griffées» CEPNL et non Fnogec ou Collège employeur.

*RAPPORT NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) : En application des dispositions légales et réglementaires, les représentants des employeurs ont présenté un rapport de branche dans le nouveau périmètre de la CC EPNL permettant aux organisations syndicales de négocier sur les salaires en toute connaissance de cause. Ce rapport permet également à l'ensemble des membres de notre réseau de disposer d'une «photographie de la branche».

DÉC
16RESTAURATION
SCOLAIREJAN-FÉV
17SERVICE CIVIQUE :
FORMATIONS
CIVIQUES ET
CITOYENNESMAR
17JOURNÉES
NATIONALES
2017AVR
17UNE
NOUVELLE
CONVENTION
COLLECTIVE
UNIFIÉE

Activité périscolaire clé, la restauration scolaire représente des enjeux importants pour nos établissements. Pour les aider à mieux comprendre et mieux gérer leur prestation souvent sous-traitée à une société de restauration collective, la Fnogec a développé un centre de ressources documentaires sur la restauration scolaire disponible en libre accès sur le site de la Fnogec. Il contient notamment une fiche pratique pour accompagner un établissement qui souhaite revoir sa prestation de restauration et des modèles de cahiers des charges. Des réunions d'information ont été organisées en région pour présenter cette documentation et sensibiliser les gestionnaires aux problématiques de la restauration scolaire.

Trois sessions de formation ont eu lieu à Paris et à Lyon où 300 volontaires et 150 tuteurs étaient rassemblés. Les volontaires ont été invités à réfléchir et à débattre sur le thème « Les grandes questions de société » décliné en deux volets : « La Presse : se tenir informé(e), être bien informé(e) » et « Le bénévolat ». Les tuteurs, quant à eux, ont bénéficié de conseils et d'outils pour mener à bien leur rôle d'accompagnement des volontaires.

Rendez-vous institutionnel bienal, les Journées Nationales (JN) constituent un moment privilégié de rencontres essentielles à la vie associative du réseau, d'échanges, de partage et de réflexions prospectives avec les différents organes de l'Enseignement catholique et avec nos partenaires. Les 17, 18 et 19 mars 2017, la 34ème édition des JN a fait l'objet d'une réflexion sur les rôles et les missions de nos organisations régionales et départementales (Urogec et Udogec) dont la fonction clé est indispensable aux territoires ainsi qu'aux diocèses.

La Confédération de l'Enseignement Privé Non Lucratif s'est affirmée comme étant le premier acteur associatif de l'Enseignement privé. La nouvelle convention collective de l'Enseignement Privé Non Lucratif (EPNL) est entrée en application le 12 avril 2017 : elle regroupe 9 conventions collectives réparties en 9 sections, le texte de l'ancienne CC SEP étant devenu la Section 9. Avec ses 89 822 salariés, la CEPNL a confirmé sa légitimité. Elle devient la neuvième branche professionnelle française pour la désignation des conseillers prud'homaux et la première branche professionnelle de l'Enseignement privé.

JAN16-AOÛT17

TRANSFORMATION DIGITALE
ET OUTILS WEB

Tout au long de l'année, le pôle Systèmes d'information a implémenté la plateforme collaborative « Office 365 » dans le réseau. Il a également formé les territoires aux nouveaux outils numériques et aux applications web de gestion développées par la Fnogec (en lien avec le Collège employeur). « [Nos pôles d'expertise](#) ».

MAI
17

**JOURNÉE
IMMOBILIER
2017**

JUIN
17

**RÉVISIONS DES
CLASSIFICATIONS
«SEP»**

JUIL
17

**CENTRALES DE
RÉFÉRENCEMENT
ASSOCIATIVES**

AOÛT
17

**NOUVEAUX
MODÈLES
DE COMPTES
ANNUELS**

Le 19 mai, 80 référents immobiliers du réseau des Ogec ont participé à la 3e édition de la Journée immobilière co-organisée par le Sgec (via l'Union Saint-Pierre) et la Fnogec. Dédiée aux enjeux immobiliers des Ogec, cette journée était placée sous le thème « Projet immobilier : de l'analyse du besoin à l'inauguration ». Maîtriser la gouvernance d'un projet immobilier et présenter les cadres juridiques des investissements immobiliers furent les deux grands temps forts de cette journée animée par des professionnels de l'immobilier, des juristes, des avocats ou encore des experts-comptables. Elle fut également l'occasion de rappeler les échéances à venir (mise en place d'un registre public d'accessibilité et surveillance de la qualité de l'air intérieur) et de présenter les outils mis à disposition par la Fnogec pour permettre aux Ogec de se conformer à ces nouvelles obligations.

Un accord de révision des classifications des « salariés SEP » a été signé le 8 juin 2017 par le Synep CFE-CGC, le SPELC, le Sniec CFTC, le Snepl CFTC, la FEP CFDT et la Confédération de l'Enseignement Privé Non Lucratif (CEPNL). Il s'applique à compter du 1er septembre 2017. Légalement, les classifications doivent faire l'objet d'une négociation de branche tous les 5 ans. Les classifications de la CC PSAEE étant devenue SEP depuis 2015, c'est donc logiquement qu'une négociation sur les classifications a été engagée début 2016. Elle a dû être suspendue en raison de la dénonciation de la CC SEP s'inscrivant dans la logique de création d'une Convention Collective unique pour l'Enseignement Privé Non Lucratif (CC EPNL).

L'objectif d'une centrale de référencement associative est de proposer à ses adhérents des conditions tarifaires négociées auprès de fournisseurs grâce au potentiel d'achats que représente l'ensemble de ses adhérents. La Fnogec a donc finalisé un projet de partenariat avec des centrales de référencement associatives pour diversifier les possibilités de mutualiser les achats de ses établissements scolaires et leur permettre de faire des économies.

Le 15 juin 2017, la commission comptabilité-gestion de la Fnogec a validé la publication de nouveaux modèles de comptes annuels, applicables depuis le mois d'août, et que les Ogec doivent dorénavant utiliser pour la clôture de leur exercice comptable.

LES ACTIVITÉS STRATÉGIQUES DE LA FÉDÉRATION

L'année 2016-2017 a été portée par dix activités majeures qui ont fait avancer la fédération dans sa démarche de professionnalisation. Acteur incontournable de l'Enseignement catholique, la Fnogec met son dynamisme et son expertise au service de son réseau et de ses territoires pour les accompagner vers une gestion toujours plus agile, pérenne et professionnelle de leurs écoles.



MISSION
REPRÉSENTER
et ACCOMPAGNER

OBJECTIF
Garantir le
fonctionnement
associatif du réseau

L'ANIMATION ASSOCIATIVE AU CŒUR DE NOTRE RÉSEAU

À l'issue des Journées Nationales de mars, un document de référence a été réalisé par la commission statuts et bénévolat sur le rôle du membre de droit Udogec/Urogec au sein des conseils d'administration d'Ogec pour souligner l'importance de l'appartenance au réseau [...gec].

La réflexion sur l'accompagnement des Ogec par le président de l'Udogec a permis de mettre en exergue le rôle de courroie de transmission des informations et la nécessité d'une veille sur le fonctionnement associatif pour sécuriser les décisions qui sont prises au sein des CA d'Ogec.

Une fiche sur le rôle du membre de droit du président de l'Apel au sein du conseil d'administration de l'Ogec a également été réalisée avec des représentants de l'APEL Nationale.

Des modèles de conventions et de procédures ont été réalisés pour faciliter l'adhésion de nouveaux bénévoles Ogec. Un groupe "expertise fonctionnement associatif" a été créé au sein d'Office 365 pour partager ces documents et échanger entre experts du réseau sur ces sujets.

MISSION
REPRÉSENTER

OBJECTIF
Contribuer au réenchantement de l'école en accompagnant des jeunes adultes dans la réalisation de missions de Service civique au cœur de nos établissements scolaires.

SERVICE CIVIQUE : 310 VOLONTAIRES ENGAGÉS AUPRÈS DE NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La Fnogec porte un agrément national permettant à chaque établissement scolaire catholique de faire accomplir à un jeune volontaire une mission d'intérêt général dans le cadre du dispositif du Service civique.

L'Enseignement catholique peut ainsi se prévaloir de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux. Grâce à cet engagement volontaire, les jeunes acquièrent de la confiance, montent en compétences et réfléchissent à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Les formations civiques et citoyennes ont rassemblé 310 jeunes volontaires issus de toutes les régions, de toute origine en termes de niveaux de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origine culturelle. Ces formations représentent des occasions de rassembler une jeunesse engagée au service de l'Enseignement catholique.

Best of des journées de formations civiques et citoyennes : 



CC EPNL : UNE CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE

Pour répondre à la volonté de l'État de restructurer les branches professionnelles et de faire disparaître les plus petites d'entre elles, les trois fédérations de l'enseignement privé à but non lucratif (AEUIC, Fesic, Fnogec) ont créé en décembre 2015 une confédération d'employeurs, la Confédération de l'Enseignement Privé Non Lucratif (CEPNL), dans le but de signer une convention collective unique du secteur de l'enseignement privé à but non lucratif. Les trois fédérations ont anticipé pour ne pas subir !

Elles ont anticipé pour :

- Garantir l'avenir des relations sociales dans un environnement aux bases connues et choisies
- Offrir aux adhérents le niveau de service légitime qu'ils attendent

Et c'est au sein de ce champ conventionnel nouveau que pourront vivre et évoluer l'ensemble des dispositions conventionnelles préexistantes ; ce sera l'occasion également de s'interroger sur la pertinence de certaines dispositions, de revoir des dispositions oubliées ou inadaptées.

Elles ont anticipé les réformes législatives sur le rôle de la branche (Loi «El Khomri», future ordonnance) pour que la nouvelle branche forte de près de 100 000 salariés et de 130 000 enseignants soit reconnue comme un acteur au poids économique et au rôle politique importants pour défendre et valoriser la place de l'enseignement privé à but non lucratif au cœur des politiques publiques de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

MISSION
REPRÉSENTER

OBJECTIF
Maîtriser son destin

MISSION
ACCOMPAGNER

OBJECTIF
Professionnaliser,
anticiper et accompagner

FORMATION PROFESSIONNELLE : UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET

Longtemps, la formation a rimé avec cotisation. C'était logique, il s'agissait d'une taxe parafiscale. Depuis 2015, elle est une véritable obligation de faire. Avec, au fond, l'idée d'abandonner une logique purement collective pour aller vers une logique de personnalisation.

Personnalisation, compétences, investissement. Ce sont les logiques défendues depuis quelques années dans la branche. Les EAAD et les classifications PSAEE-SEP de 2010 étaient les premières étapes. Car enfin, les spécificités des établissements catholiques impliquent de ne pas reproduire simplement le modèle de l'Education nationale mais, au contraire, de développer des modalités organisationnelles propres, ce qui nécessite de s'appuyer sur des personnels compétents.

Cela signifie être en capacité :

- De définir les compétences nécessaires pour les établissements (le travail a commencé sur les métiers de la vie scolaire) ;
- De recruter les personnels possédant ces compétences (remplacements de départs à la retraite) ;
- D'être capable d'évaluer et de faire évoluer les compétences des personnels actuellement en poste ;
- D'être capable de faire évoluer l'organisation des établissements et de permettre aux personnels de mettre en œuvre leurs compétences.

La formation et la gestion des emplois ainsi que des compétences sont des sujets techniques et complexes avec de nombreuses idées reçues. C'est le rôle de la fédération (en lien avec le Collège employeur) de démêler l'écheveau et d'anticiper cet enjeu stratégique fort, pour ne pas subir ! Cela nécessite de trouver l'équilibre entre gestion de proximité (fonds propres des établissements) et gestion nationale (mutualisation). Et, pour cela, il faut :

- Sécuriser juridiquement les dispositifs par la clarification du rôle des acteurs ;
- Professionnaliser les acteurs (certification, labellisation etc.) ;
- Déterminer des actions prioritaires (catalogue enseignement privé).

L'étape nouvelle est celle de l'accès à l'information, la simplification par l'allègement des contraintes : c'est le sens des projets de développement des outils RH du Collège employeur.

MISSION
REPRÉSENTER

OBJECTIF
Embrasser
la transformation
digitale

TRANSFORMATION DIGITALE : DES ESPACES COLLABORATIFS POUR FLUIDIFIER L'INFORMATION

Cette année encore, un accent particulier a été mis sur l'accompagnement du réseau pour les questions liées au digital. Plusieurs types de formations ont été organisées en région :

- **Formation sur l'application Immobilier** : dans chaque région, la Fnogec est intervenue pour former les futurs formateurs de cette application, qui interviendront ensuite auprès des établissements. Ces formations ont réuni plus de 80 personnes, avec des profils variés et parfois au-delà de notre réseau.
- **Présentation des applications Fnogec** : l'appétence pour les applications web proposées par notre réseau est en croissance constante. Un grand nombre de présentations ont été organisées par les Udogec/Urogec pour présenter aux établissements ces outils stratégiques qui leur permettent de respecter les règles légales ou conventionnelles.
- **Formation sur Office 365** : l'année dernière, la Fnogec a remplacé le forum d'échanges qui servait depuis 2010 à partager des pratiques au sein du réseau, par une plateforme collaborative plus complète basée sur la solution Microsoft Office 2015. Pour déployer cette solution et optimiser les pratiques digitales internes, de nombreuses formations ont été organisées en région à la demande des Urogec.

MISSION
ACCOMPAGNER

OBJECTIF
Maintenir le niveau des
financements publics

FINANCEMENTS PUBLICS : DISPOSER DES RESSOURCES PUBLIQUES LÉGALEMENT DUES

Dans le contexte actuel de financements publics tendus, de réorganisation territoriale (communes nouvelles, intercommunalité, nouvelles régions) et de volonté pour certaines collectivités territoriales de diminuer leur participation financière, les négociations des forfaits ont été au cœur des rencontres élus/Ogec.

Pour accompagner les Udogec dans cette mission de négociation des forfaits communaux, départementaux et régionaux, la Fnogec a :

- Animé plusieurs journées d'information pour sensibiliser les négociateurs et leur donner des outils pour mener à bien une négociation ;
- Formé de nouveaux négociateurs territoriaux ;
- Sensibilisé les acteurs institutionnels de l'Enseignement catholique aux évolutions de ces forfaits d'externat du fait de l'évolution des collectivités territoriales, fusion de régions et de communes...
- Accompagné les équipes locales dans des négociations difficiles ou dans des contentieux contre des collectivités territoriales.

Il est primordial que les Ogec disposent de ressources publiques à hauteur de ce que prévoit la loi et ce, dans chaque territoire.

MISSION
ACCOMPAGNER

OBJECTIF
Se conformer à ses
obligations en tant
que gestionnaire
d'établissement scolaire

IMMOBILIER SCOLAIRE : DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS

Mise en œuvre de l'accessibilité handicapé, sécurité dans les établissements scolaires (mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), travaux de sécurisation des établissements), performances énergétiques des bâtiments, surveillance de la qualité de l'air intérieur, etc., chaque année, les gestionnaires d'établissements scolaires sont soumis à de nouvelles réglementations.

Pour leur permettre de s'approprier plus facilement les contraintes techniques et réglementaires liées à la gestion et à l'utilisation des locaux scolaires, le Groupe Technique Locaux Scolaires (GTLS) diffuse régulièrement des fiches pratiques (accessibilité, qualité de l'air, etc.) et a développé, en collaboration avec le pôle Systèmes d'information, une nouvelle application web dénommée «Immobilier».

Cette application permet de :

- Disposer d'un état des lieux des locaux scolaires ;
- Suivre la gestion courante du patrimoine bâti (réalisation des travaux prévus dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)) et des obligations réglementaires ;
- Archiver les documents liés à l'immobilier scolaire (baux, plans, Ad'AP, attestation de contrôles techniques, etc.) ;
- Disposer d'une information fiable et à jour ainsi que d'une base documentaire qui peut être interne à l'établissement, institutionnelle, légale ou réglementaire (notes GTLS, fondements juridiques, actualités, etc.).

Une soixantaine de personnes ont été formées à l'utilisation de cette application : ces personnes sont aujourd'hui à même de la déployer dans les territoires. En raison de la multiplication des réglementations, des enquêtes régulières de l'administration (revalorisation des valeurs locatives cadastrales, amiante...) et des changements de personnes ayant en charge la gestion des locaux scolaires, il est apparu important de centraliser l'information pour en faciliter l'exploitation et la transmission, et d'améliorer la gestion régulière du parc immobilier, permettant ainsi au gestionnaire de se conformer à la réglementation applicable aux locaux scolaires.

MISSION
ACCOMPAGNER

OBJECTIF
Consolider la dynamique
territoriale

TERRITOIRES : DES RÉORGANISATIONS RÉUSSIES

En étant positionnées au cœur du réseau [...gec], les unions départementales et régionales (Udogec et Urogec) sont invitées à endosser un rôle d'accompagnateur des Ogec, tant dans l'animation des bénévoles que dans le soutien technique en gestion qu'elles assurent. Dans le cadre de la réorganisation territoriale de notre réseau, des réunions téléphoniques sont organisées par la Fnogec, auxquelles sont invités à participer tous les présidents d'Udogec d'une nouvelle région. Ainsi, la « régionalisation du réseau » se réalise naturellement par l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les différents présidents d'Udogec.

Pour favoriser la gouvernance des unions départementales et régionales avec les directions diocésaines, des notes ont été rédigées pour sécuriser, juridiquement et fiscalement, les mises à disposition de personnels ou de moyens permettant d'optimiser les services aux établissements scolaires.

Tout au long de l'année, la Fnogec a continué à accompagner la réorganisation des Urogec dans le cadre des nouvelles régions. Deux Urogec ont vu le jour cette année, elles ont été créées en remplacement de quatre Urogec préexistantes :

- L'Urogec des Hauts de France regroupe les deux anciennes régions Picardie et Nord Pas de Calais
- L'Urogec Normandie regroupe les Urogec de Haute et Basse Normandie

La Fnogec a soutenu la reconfiguration de l'Urogec Centre ainsi que la réorganisation de ses services et de l'outil informatique de gestion Agate qui sont dorénavant portés par l'Asrec.

L'avenir de nos écoles se construit sur nos valeurs et s'appuie sur la force de notre réseau.

Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec

ÉVÉNEMENTIEL : JOURNÉES NATIONALES 2017

Organisées en partenariat entre la Fnogec et les Urogec de Haute et Basse Normandie, la 34^e édition des Journées Nationales a rassemblé plus de 600 participants au Centre international de Deauville les 17, 18 et 19 mars 2017. Ce congrès biennal a revisité nos fondamentaux, rappelé les trois missions essentielles qui nous animent — "représenter", "accompagner", "animer" — et consolidé la place des Urogec et des Udogec au cœur d'un réseau fort et dynamique. Animées par Denis Peiron, journaliste pour le quotidien La Croix, et introduites par Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique, ces JN nous ont permis d'accueillir des intervenants d'envergure qui ont apporté leur éclairage professionnel sur les notions clés qui portent notre identité.

Les JN17 ont revisité les fondamentaux qui ont construit et continuent de construire une organisation qui gère plus de 5 000 Ogec. Les orientations ont été fixées sur le formalisme associatif, la branche professionnelle, la maîtrise des risques, la transformation collaborative pour s'adapter aux défis de demain (transition digitale, professionnalisation, communication (ré)active, etc.), ou encore le management entre nos salariés et nos bénévoles. Ces JN ont ainsi entamé un travail de fortification de nos racines, ces mêmes racines qui ont donné naissance à un réseau riche en valeurs humaines et en compétences professionnelles, et qui aujourd'hui continuent de nourrir et de structurer une communauté engagée.

Best of des JN17 



MISSION
ANIMER

OBJECTIF
Revisiter et asseoir nos
fondamentaux

03 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE ET ACTIVITÉS STRATÉGIQUES

MISSION
ANIMER

OBJECTIF
Professionnaliser
le réseau

DES PARTENARIATS RENFORCÉS ET PLUS ENGAGÉS

Parce que nous sommes convaincus qu'ensemble nous sommes plus forts, que nous allons plus loin et plus vite, nous avons décidé de renforcer nos partenariats pour offrir à l'ensemble du réseau des expertises toujours mieux adaptées aux divers besoins des territoires. Dans le cadre de la professionnalisation de la Fnogec, nous souhaitons entretenir des liens forts avec nos partenaires et ainsi les engager dans la durée pour garantir le succès d'une gestion rigoureuse, proactive et collaborative.

Cette année, le réseau [...] a été soutenu par 24 partenaires auprès desquels il a pu demander conseil, aide et assistance sur des problématiques relatives à la gestion comptable, financière, sociale, immobilière ou encore à celle de la restauration scolaire.

Si nous pouvons aujourd'hui avancer de manière constructive et proactive, et ainsi contribuer à faire vivre l'Enseignement catholique, c'est grâce à l'engagement mixte de nos bénévoles, de nos salariés et de nos partenaires.

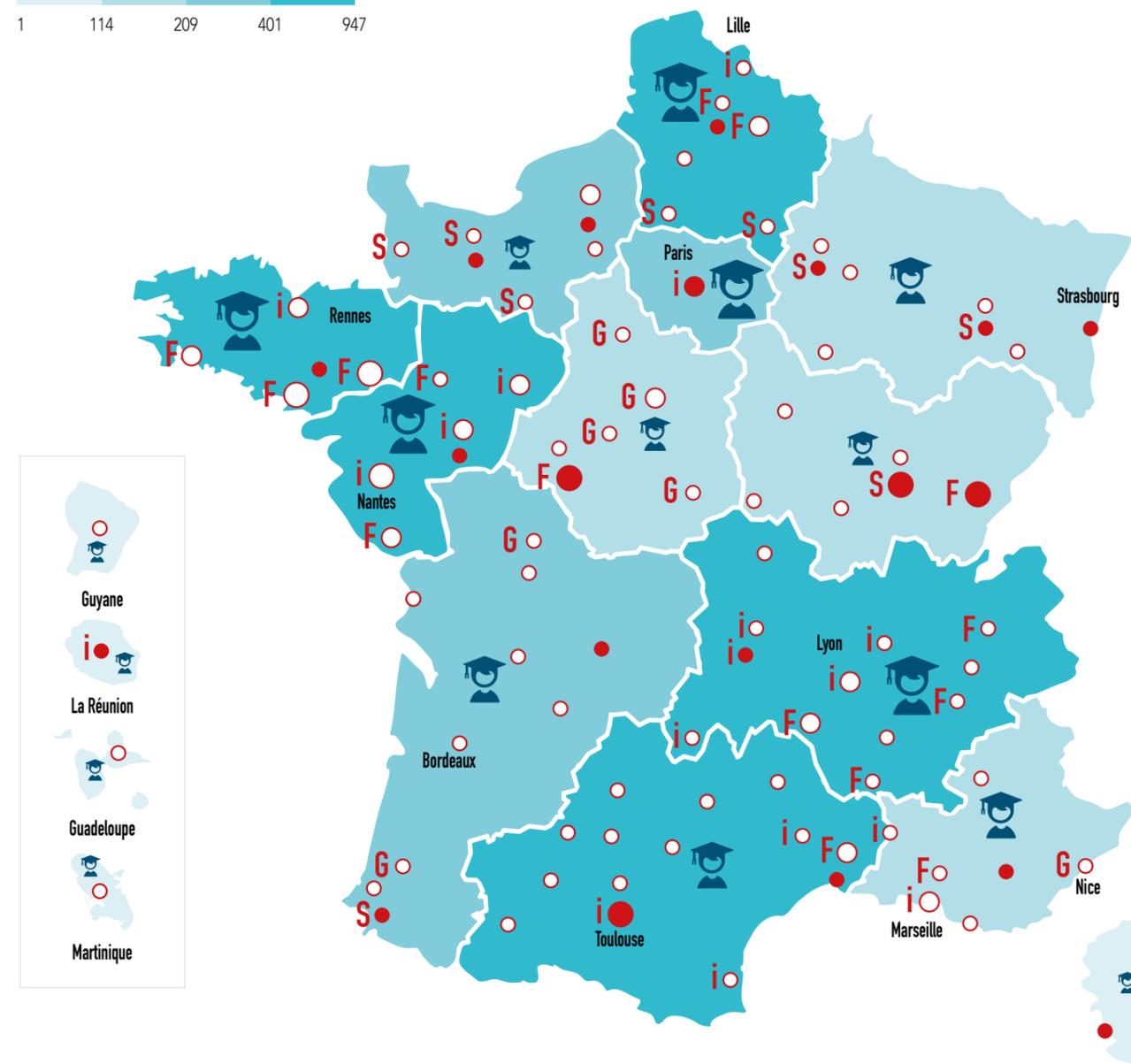
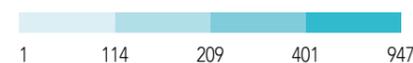
L'objectif ? Enrichir les relations, faire grandir le réseau et engager des experts dans la durée pour assurer à nos établissements scolaires un accompagnement toujours plus professionnel.

Cette année n'aurait pas pu être aussi riche sans le soutien de nos partenaires institutionnels et associatifs qui nous apportent une aide à la fois financière et technique pour dynamiser notre fonctionnement associatif et nous aider à professionnaliser nos territoires.

04 ORGANISATION TERRITORIALE

Nombre d'Ogec

Recensés entre 2015 et 2016



Expertises proposées par les Udogec et les Urogec — 97 Urogec / Udogec — 200 salariés — 1 000 administrateurs

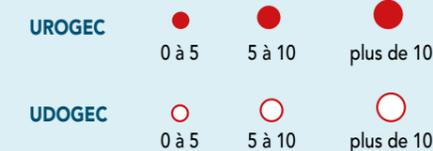
Enseignement catholique

Nombre d'enfants scolarisés en 2016
(Effectif total)



Implantation du réseau

Par nombre de salariés

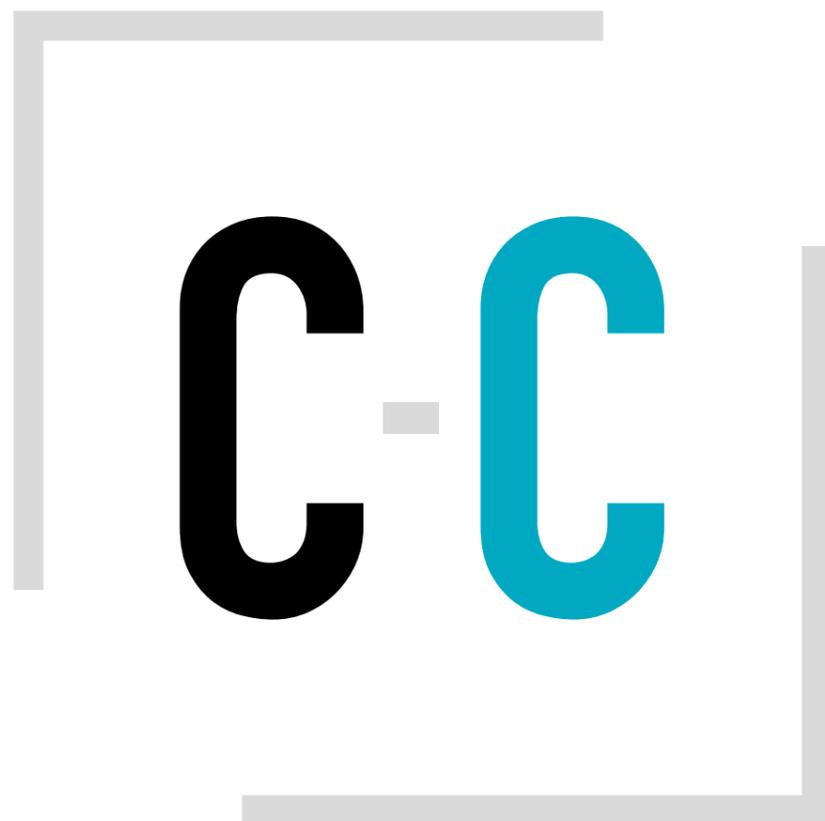


Les expertises

Par nombre de salariés



05 CHIFFRES-CLÉS



97

UDOGEC & UROGEC

1 nouvelle Udogec
Le Havre
2 nouvelles Urogec
Hauts-de-France & Normandie

5100 OGEC

ÉTABLISSEMENTS

7 435



ÉLÈVES (RENTÉE 2017)

2 138 066

Dont **2 098 066** (+0,6%) dans le 1^{er} et le 2nd degré
Dont **70 000** dans le supérieur



Métropole
2 015 484



Dom
36 407



PERSONNELS SALARIÉS

gérés par les Ogec

80 000



ENSEIGNANTS

129 763



BÉNÉVOLES

+30 000

BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ

68 679

dont 46 520 salariés affiliés

ASSURÉS AU RÉGIME DE PRÉVOYANCE

210 000

dont 131 000 enseignants agents publics
et 80 000 salariés

PARTICIPANTS AUX **JN17** +600

PARTENAIRES **24**

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ont été délivrées 323 certifications

123

Certificats de qualification
professionnelle Éducateur de vie
scolaire (CQP EVS)

79

Certificats de qualification
professionnelle Coordinateur de vie
scolaire (CQP CVS)

121

Titres de coordinateurs
opérationnels (adjoints aux chefs
d'établissements)



161

DÉPLACEMENTS EN RÉGION

(permanents et administrateurs de la Fnogec)

06 REMERCIEMENTS



En cette fin d'année qui clôture statutairement l'activité de la Fnogec en termes d'engagements et de réalisations, il est indispensable de souligner à quel point l'investissement humain et l'implication des membres du réseau ont avant tout pour objectifs de faciliter, fluidifier et moderniser la gestion des établissements catholiques d'enseignement.

En effet, nos actions et notre efficacité n'existeraient pas sans le dévouement de tous les acteurs impliqués au quotidien dans les structures qui composent notre réseau (nationale, régionales, départementales et locales) et à chaque niveau de leur organisation. Qu'ils soient salariés ou bénévoles, tous œuvrent dans un seul et même but, celui de continuer à faire vivre l'Enseignement catholique dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'assurer l'avenir des deux millions d'enfants que nous accueillons au sein de nos établissements.

Pour nous aider dans nos missions, nous sommes également accompagnés par des experts dans des domaines clés de gestion. Nous avons ainsi engagé des partenariats avec des professionnels qui nous apportent des compétences à la fois complémentaires à celles que nous avons en interne et essentielles au bon fonctionnement de nos écoles. Sans leur soutien, nous ne pourrions fédérer notre réseau ni l'associer aux réflexions stratégiques qui nous permettent d'anticiper les enjeux territoriaux et de faire face aux grands défis de demain.

Si notre système repose sur une mixité collaborative qui implique salariés, bénévoles et partenaires, il nous permet de grandir et de nous enrichir de manière spectaculaire. Que tous ces acteurs soient très sincèrement et très chaleureusement remerciés !

SYLVIE PICARD
Vice-présidente de la Fnogec

NOS PARTENAIRES



...ET TOUT LE RÉSEAU GEC

PROFESSIONNALISATION, DIGITALISATION ET RÉORGANISATION TERRITORIALE : les facteurs-clés d'une transformation réussie !

Pour agir avec efficacité dans le contexte économique, social et sociétal incertain dans lequel nous sommes, et adapter au mieux notre structure aux défis de demain, nous devons consolider nos fondamentaux, à savoir : proposer des expertises pointues et professionnelles, renforcer un lien fédératif fort et dynamique, et asseoir un fonctionnement en réseau toujours plus digitalisé. C'est dans ce cadre évolutif que nous devons garder une vision à la fois claire et prospective de notre action de gestionnaire au service de l'Institution.

Nous devons également tenir compte des réalités que vivent les Ogec sur le terrain et des textes à la fois nombreux et exigeants qu'ils doivent mettre en œuvre : statut du chef d'établissement, reclassifications, heures de délégation, normes réglementaires de fonctionnement, normes immobilières croissantes, etc. Nous devons donc continuer à être particulièrement attentifs aux difficultés que peuvent rencontrer les Udogec et les Urogec -premiers interlocuteurs des Ogec- dans leurs relations avec les services diocésains.

Nous ne réussissons à poursuivre notre démarche que si celle-ci continue à s'appuyer sur une collaboration de confiance, clé de la cohérence de nos actions et de nos interactions avec nos partenaires.

Nous devons donc poursuivre la transformation de nos structures en organisations agiles et réactives pour adapter nos compétences aux besoins locaux identifiés par région administrative. La recherche de solutions, face à un modèle économique qui semble fragile et en difficulté, ne consistera pas à projeter sur demain ce que nous connaissons aujourd'hui, mais à (ré)inventer un fonctionnement et des outils d'accompagnement innovants qui sécuriseront les processus de décision.

C'est ainsi que nous pourrions promouvoir une dynamique de réseau porteuse de synergies et favoriser des logiques de travail en commun, de solidarité et de mutualisation entre les établissements scolaires. Un établissement isolé est un établissement en danger, de même qu'une Udogec isolée favorise le risque d'une rupture de circulation des informations.

La vie associative de notre réseau se caractérise par la diversité de son organisation dans les territoires : sachons en faire une richesse ! Capitalisons sur les initiatives locales que vous nous ferez partager ainsi que sur notre capacité d'innovation nationale. Continuons à simplifier notre organisation territoriale pour que l'accompagnement des établissements soit tout aussi performant, quel que soit le territoire qui en bénéficie.

En faisant évoluer notre action associative et sa gouvernance, notamment en étant plus exigeants quant au respect du formalisme qui assure notre bon fonctionnement, et en consolidant notre dimension de branche avec nos partenaires, nous créerons volontairement une dynamique collective au service du bien commun et de l'intérêt général. C'est ainsi que nous participerons, à notre manière, au réenchantement de l'école.



AURÉLIA DE SAINT-EXUPÉRY
Secrétaire générale de la Fnogec

Et, et, et... ?

Ne manquez pas le rendez-vous incontournable de la Fnogec pour les gestionnaires de l'Enseignement catholique

**Journée
Gestion**

24 mai 2018

**OGEC : COMMENT
MAITRISER VOS RISQUES ?**

Le contrôle interne répond à vos enjeux

www.fnogec.org

Fnogec



PETIT GLOSSAIRE D'AIDE AU DÉCODAGE

Décryptage des sigles,
acronymes et autres notions spécifiques
à la Fnogec ou au secteur
de l'Enseignement catholique.

08 ANNEXE

FNogEC	Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique
URoGEC	Union régionale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique
UDoGEC	Union départementale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique
OGEC	Organisme de gestion de l'Enseignement catholique
	Pour en savoir + : Découvrez qui nous sommes ?
COLLÈGE EMPLOYEUR	Composé de la Fnogec et des organisations professionnelles des chefs d'établissement, il a notamment pour objet l'organisation de la représentation nationale des employeurs au sein de l'Interbranches des Établissements d'Enseignement privés relevant de l'Education nationale (EEP). Il coordonne ainsi la négociation sociale et le dialogue social (formation professionnelle, régimes de prévoyance, temps de travail, NAO, convention collective).
CEPNL	Confédération de l'Enseignement Privé Non Lucratif Pour en savoir + : www.cepnl.org
CC EPNL	Convention Collective de l'Enseignement Privé Non Lucratif La Fnogec, la Fesic et l'AEUIC sont les trois fédérations employeurs membres fondateurs de la CEPNL. Pour en savoir + : Rendez-vous sur le site de la Fnogec
EAAD	Entretien Annuel d'Activité et de Développement (Disparu en janvier 2016 : http://www.fnogec.org/politique-sociale/actualites/entretiens-dactivite)
CLASSIFICATIONS PSAEE-SEP	Accord de juillet 2010 révisé par l'accord du 8 juin 2017. La Convention collective PSAEE est devenue SEP en 2015 puis a intégré la section 9 de la CC EPNL en 2017.
FESIC	Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif Créée en 1969, la Fesic est le premier réseau d'établissements d'enseignement supérieur privés non lucratifs, composé d'établissements de tradition humaniste, disposant d'une

forte notoriété et d'une importante dynamique de développement.

Pour en savoir + : www.fesic.org

AEUC

Association des employeurs des universités et instituts catholiques

Les cinq établissements d'enseignement supérieur que la République connaît sous le nom de fédération universitaire catholique (Lille) et d'instituts catholiques (les autres) sont composés de facultés libres communément appelés « les Cathos ». Ces établissements -que le Saint-Siège qualifie d'universités catholiques- sont sans but lucratif et sont représentés par l'AEUC. Ils sont situés à Angers, Lille, Lyon, Paris et Toulouse.

Pour en savoir + : www.udescs.fr

SGEC

Secrétariat général de l'Enseignement catholique

Pour le service de l'Enseignement catholique en France, la Conférence des évêques de France nomme* un secrétaire général de l'Enseignement catholique. La mission du secrétaire général est de mettre en œuvre la politique définie par le Comité national de l'Enseignement catholique en accord avec la Conférence des évêques de France. Il veille à la cohérence des mises en œuvre de cette politique dans le respect de l'identité des divers territoires et à la cohésion de l'ensemble des acteurs de l'Enseignement catholique. À cette fin :

- Il anime le réseau de l'Enseignement catholique pour assurer sa fidélité à la mission confiée dans ses dimensions éducative, pédagogique et pastorale ;
- Il mobilise les ressources matérielles et humaines pour le service du bien commun ;
- Il veille à assurer la promotion personnelle et professionnelle des personnels dans le cadre des orientations de la pensée sociale de l'Église ;
- Il coordonne les instances nationales et les divers niveaux de territorialité de l'Enseignement catholique ;
- Il représente l'Enseignement catholique français aux niveaux national, européen et international.

Le secrétaire général crée les services nécessaires à l'exercice de sa mission. Il crée aussi les groupes de travail utiles à l'instruction des dossiers traités.

Pour en savoir + : www.enseignement-catholique.fr

*Le secrétaire général de l'enseignement catholique est élu par l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques sur proposition du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, après consultation du Conseil épiscopal pour l'enseignement catholique qui sollicite l'avis des membres de la Commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique.

Eduquer dans l'espérance pour éduquer à l'espérance

Pascal Balmand,
secrétaire général de l'Enseignement catholique

APPLICATIONS WEB

En lien avec ses partenaires, la Fnogec a développé des applications digitales dans l'objectif d'accompagner la transformation digitale de son réseau et de faciliter la gestion de nos établissements scolaires. Il existe à ce jour six applications :

- Pour comprendre nos applications : [fiches pratiques](#)
- Redécouvrez toutes les applications sur lsidoor.org

Pour découvrir les applications web du réseau : www.fnogec.org/espace-digital/appli

INDICES

Indices est une application web développée par la Fnogec pour simplifier la gestion des établissements scolaires. Cet outil met à la disposition des établissements un dossier de gestion individuel qui se présente comme un véritable outil d'aide à la décision : il comprend des tableaux de bord pertinents pour les chefs d'établissements et les Ogec afin de faciliter leur pilotage économique.

LE RÉENCHANTEMENT DE L'ÉCOLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« L'important ne consiste pas à faire nombre, mais à faire sens », a rappelé Pascal Balmand aux responsables institutionnels au cours de sa conférence de presse de rentrée 2015. Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'Enseignement catholique a ainsi adressé à tous les acteurs de la communauté éducative une invitation à RÉENCHANTER L'ÉCOLE.

Porteur d'Espérance, ce projet se concrétise et se met en mouvement pour construire l'école de demain. Explorer. Penser. Partager. Trois principes d'action qui viendront animer les réflexions au fil des prochaines années. L'Enseignement catholique se met en route pour réaliser un travail exploratoire et participatif.

OBJECTIF ?

Sur une échelle de 5 à 6 ans, placer l'École dans une démarche collective de mobilisation et de confiance.

1. Réenchanter le "nous" en cherchant à aller plus loin que le seul "vivre ensemble"
2. Réenchanter les savoirs en refusant de se résigner à leur perte de sens pour trop d'élèves
3. Réenchanter les possibles en redonnant confiance en l'avenir et en notre capacité d'agir sur le réel
4. Réenchanter la relation en permettant à chacun de se sentir compris, reconnu et utile
5. Réenchanter notre rapport au monde en développant une culture de l'engagement et de la responsabilité





ON NE LE

277, rue Saint Jacques
75240 Paris Cedex 05
Tél: +33(0)1 53 73 74 40